

# Comment certains gens comprennent la charité.

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **1 (1898)**

Heft 29

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-248081>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

l'acte par lequel l'écuyer Rolin de Cormondroiche faisait donation de tous ses biens au monastère de Bellelay. Peut-être était-il encore à Tavannes au moment de sa promotion à la dignité abbatiale.

Le procès-verbal de son élection transmis à l'évêque de Bâle, Humbert de Neuchâtel, nous fait connaître les formalités qui s'observaient en pareilles circonstances. A Bellelay, l'élection de l'abbé se faisait ou bien *au scrutin*, à la majorité des voix, ou bien *par compromis*, c'est-à-dire par le choix d'un ou de plusieurs fondés de pouvoir désignés par le chapitre.

Le 27 octobre 1401, les chanoines étaient réunis sous la présidence de l'abbé de Lac-de-Joux, Henri Mayor de Romainmôtier, pour élire leur abbé. La messe du St-Esprit dite et les prières prescrites ayant été récitées, les religieux réunis dans la salle du chapitre déclarèrent à l'unanimité vouloir s'en remettre au choix qui serait fait par le prieur du couvent, Jean de Fahy. Celui-ci donna sa voix à Fr. Heutzmann Nerr. L'élection ainsi faite fut approuvée et ratifiée par tout le chapitre, et Fr. Nerr, cédant aux instances de ses confrères, déclara accepter la dignité qui lui était offerte. A son tour l'abbé de Lac-de-Joux approuva l'élection en constatant qu'elle avait été faite selon les constitutions et la règle de St-Augustin.

(A suivre)

JECKER, curé.

## Trente cinq millions perdus

L'accapareur ! Vilain mot, plus vilaine chose encore.

On en reparle à propos d'un événement qui vient de se passer aux Etats-Unis et qui produit, même chez les Yankees, habitués à tant de choses drôles, une certaine sensation.

M. Leiter est un citoyen américain fort jeune encore et déjà follement millionnaire. Son père est depuis longtemps riche. Fils de spéculateur, apprenti-spéculateur lui-même, il a voulu se révéler, au monde qui spéculait, en accomplissant, pour son coup d'essai, un coup de maître. Or, il a raté son coup ; il a perdu ce qu'il espérait gagner. Voilà son histoire ; on voit qu'elle est très simple.

Elle se réduirait, en somme, à un gros « fait-divers », n'était l'opération que M. Leiter avait conçue, entreprise et presque réussie ; mais l'aventure emprunte, à cette opération, une gravité plus considérable.

M. Leiter, le jeune, avait tout simplement ramassé, dans ses greniers de Chicago, plusieurs

les larmes aux yeux, tandis que le médecin sourit.

— Bien joué, ma sœur, dit-il ; mais c'est affaire entre vous et le bon Dieu.

Déjà Marceline avait refermé la porte et se plaçait contre, toute tassée, bien décidée à défendre le passage, tant que son frère bavarderait. C'est que Firmin continuait son gémissement, mais avec un ton de résignation maintenant.

— Pour un coup, c'est un fameux coup que tu m'as donné là, Césaire... Seulement, le capitaine Chenu pourra m'interroger tant qu'il voudra. Il n'saura rien de rien !... Mais quel coup !... Quel coup, mon pauvre vieux !

— Vas-tu te taire, bavard !

C'était le docteur Derbois qui lui imposait le silence, avec toute l'autorité d'un esprit sain et fort sur un cerveau malade. Firmin s'arrêta, pour recommencer au bout d'une minute, et alors, le médecin lui donna une calotte.

— Et tais-toi, hein !

— Je... je... dis enfin !

millions d'hectolitres de blés, de manière à en élever le prix au taux qu'il lui conviendrait. En fait, il avait déjà provoqué une hausse assez forte et, tandis qu'une quantité de malheureux étaient obligés de payer leur pain beaucoup plus cher, il encaissait, lui, d'énormes bénéfices. Mais le succès de la combinaison n'a pu se maintenir assez longtemps, pour permettre à M. Leiter de réaliser tout le blé qu'il avait en magasin. La baisse est survenue ; le moment est arrivé où, pour écouler le stock immense, encore accumulé, le trop audacieux spéculateur a dû le céder à vil prix. C'a été la débâcle. Trente cinq millions y ont sauté du coup. Mais M. Leiter se rassure : le papa Leiter bouchera le trou.

On peut juger maintenant M. Leiter : on voit que cet Américain avait rêvé, — pour résumer son histoire en deux mots, — de devenir le plus formidable accapareur de blés que l'on ait connu depuis longtemps !

L'effondrement de M. Leiter, même en écartant les autres faits, ne suffit pas à démontrer que l'accaparement est devenu irréalisable aujourd'hui. Un de nos confrères français y trouve plus aisément la preuve du contraire, et cela, dit-il, pour deux raisons.

D'abord, le spéculateur américain a commencé par réussir. En fait, l'accaparement a produit, pendant quelque temps, ses douloureux résultats ; pendant quelque temps, M. Leiter a été, dans tout un pays, le seul possesseur de blé ; il a pu, à sa convenance, élever le prix du pain. De pauvres gens ont souffert de la faim, par sa faute, ont dû sacrifier leurs économies pour éviter la faim. Si, plus tard, M. Leiter a dû céder, si le cours du blé est enfin descendu, cela rendra-t-il la santé aux malheureux dont le manque de nourriture a rétréci l'estomac, cela rendra-t-il l'argent de leur épargne aux ouvriers qui ont dû le troquer contre du pain cher ?

En second lieu, il est si vrai que l'accaparement n'est pas tenu pour une impossibilité, que tout le monde a cru au triomphe final de M. Leiter. On annonçait sa réussite et nul ne songeait à la mettre en doute ; on s'en montrait ému, scandalisé, inquiet, point surpris. La surprise a éclaté quand on a connu l'effondrement ; la nouvelle inattendue, c'était celle-là.

## Comment certaines gens

### comprennent la charité.

On sait qu'il est de mode dans une certaine presse, surtout aux approches d'élections politiques, de commencer des rengaines sur les catholiques et leur intolérance vis-à-vis des pro-

— Assez !... Donnez-moi le chloral, sœur Olympe. Et assez bavardé, toi !

— Je n'osais pas lui en faire prendre ; je le voyais si faible ! prononça la sœur.

— Il faut le faire dormir, pourtant, ce gail-lard-là ! répliqua le médecin.

Après deux cuillerées de chloral, Firmin se calma, puis s'assoupissait. Et le chirurgien pouvait examiner tranquillement sa blessure. Il y introduisit une sonde très fine, la dirigeant, avec une extrême délicatesse, dans tous les sens, avançant avec des précautions infinies. Et, bientôt, il avait un petit cri de triomphe.

— J'y suis... j'y touche.

Césaire blêmit. Déjà sœur Olympe donnait au docteur, une pince très légère. Il la glissa dans la tête, en suivant la rainure de la sonde ; et, au bout d'une demi-minute, il ramenait une pointe de molette. Firmin soupira, aussitôt soulagé ; il entr'ouvrit les yeux, puis, de nouveau, s'assoupit.

— Il est sauvé ? bégaya Césaire.

— Ça, mon garçon, répondit le docteur Der-

testants. Dans notre Jura, malgré toutes les lois persécutrices et les mesures violentes dont les catholiques ont souffert pendant le Kulturkampf, et qui subsistent encore pour la plupart, jamais les catholiques n'ont cherché le moins du monde à molester, à vexer les protestants établis dans nos districts. Et pourtant c'est bien dans un canton protestant que les catholiques ont souffert tout cela.

En Angleterre, l'intolérance protestante de certain groupe dépasse toute imagination. Qu'on en juge par cet exemple :

La princesse de Galles ayant consenti à ouvrir une fête de charité organisée en faveur de l'orphelinat catholique de Norwood, s'est vue dénoncée par les fanatiques de la *Church Association*.

Cette société protestante — qu'il ne faut pas confondre avec l'*English Church Union* que préside lord Halifax — a trouvé de bon goût de protester contre cet acte de charité fort naturel de la part d'une princesse appelée à régner sur des catholiques aussi bien que sur des protestants.

A la *Church Association* où l'on en est toujours au temps d'Elisabeth, on s'est offert le luxe de donner une leçon d'histoire à la future souveraine de l'empire britannique. On lui a donc rappelé « le fait que le droit de la famille royale à la fidélité du peuple anglais repose sur des serments imposés par la constitution britannique, à savoir que la maison souveraine de ce royaume protestant n'aura aucun rapport avec le Pape de Rome ou ses agents et maintiendra la religion protestante réformée établie par la loi ».

Comme on le pense, cette pédantesque leçon d'histoire n'a pas empêché la princesse de Galles d'ouvrir le Bazar qui a obtenu un grand succès. Mais cet accès de fanatisme a permis de découvrir que, dans leur inépuisable charité, les religieuses qui dirigent l'orphelinat de Norwood accueillent les enfants protestants aussi bien que catholiques. L'orphelinat compte actuellement 25 enfants protestants qui ont toute liberté pour pratiquer les exercices de leur religion. La semaine dernière encore, les sœurs de Norwood ont envoyé une de leurs orphelines à l'évêque anglican de Rochester pour recevoir la confirmation.

Voilà comment on comprend la charité, la tolérance du côté des catholiques.

bois en lui prenant le nez et en le secouant, je pourrais t'en répondre si je savais ce qu'il y a encore dans la caboche de ton ami... Et si, par hasard, tu pouvais, toi, me fixer à ce sujet ?... Comprends-moi bien : il n'y a plus d'esquille, de morceaux d'os, si tu préfères ; et la plaie a tendance à se refermer, et je l'y aiderais si j'étais certain qu'il ne reste plus là-dedans un seul débris d'acier, qui suffirait à causer abcès sur abcès... Car, si un abcès se produisait, une fois la porte refermée, adieu ton copain... Il faudrait un plus malin que moi pour...

— Vous dites, monsieur le major ?

— Je dis que celui qui a fait le coup doit bien savoir ce qui manquait à son éperon ; il l'aura bien regardé, avant de le subtiliser aux yeux du capitaine Chenu ?

— C'est-il la onzième pointe que vous venez de retirer, monsieur le major ?

— En effet...

— Eh bien... eh bien...

(La suite prochainement.)